

Dimanche, 23 septembre, a eu lieu, à Bourg-en-Bresse, l'inauguration du buste du professeur Robin. Sur le piédestal, on lit : "A Charles Robin, membre de l'Institut, sénateur de l'Ain." Le gouvernement s'était fait représenter à cette cérémonie par M. Deluns-Montaud, ministre des travaux publics, qui a rappelé la vie de Robin comme républicain et comme philosophe; le ministre de l'instruction publique avait délégué M. Pouchet, professeur au muséum, et ce dernier a parlé du savant; enfin, M. Sappey, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris, a montré comment Robin avait été le créateur de l'histologie en France.

Nouveau procédé pour la destruction des cadavres.—Un médecin de Pittsburg, nommé Cooper, vient de faire breveter un procédé de son invention permettant de réduire un cadavre humain en une petite masse solide, complètement inaltérable, inodore, et qui présente l'aspect du marbre.

Cette transformation s'obtient au moyen de la compression du cadavre à une très haute température. Le corps d'un adulte peut être réduit par ce procédé en un morceau de matière compacte de douze à quinze pouces de diamètre. L'inventeur a sur son bureau les restes d'un enfant réduit en une masse d'aspect élégant et en forme de ergot. Une société commerciale est en train de se former dans le but d'exploiter le procédé du docteur Cooper, procédé qui, paraît-il, est appelé à remplacer avec avantage la crémation.

Les centenaires en France.—En France le recensement de 1886 a accusé 184 centenaires. L'administration a fait procéder à une enquête sommaire à ce sujet, et il est résulté de cette enquête qu'on ne pouvait pas évaluer au-dessus de 83 le nombre réel des centenaires, parmi lesquels 52 femmes et 31 hommes.

Le doyen de ces centenaires, serait un nommé Rives, habitant à Tarbes, porté par son acte de baptême comme né le 21 août 1770, en Espagne, il aurait donc actuellement 118 ans, et il jouirait d'une parfaite santé. Après lui viendrait une femme de 114 ans, née en 1774, et qui habite le département de l'Ardèche. En dehors de ces deux cas de longévité exceptionnelle, l'âge de 105 ans paraît être la limite extrême de la vie en France.

Au point de vue social: ce sont les mendiants qui fournissent le plus grand nombre de centenaires, 22 sur 83. On ne signale qu'un seul centenaire parmi les personnes ayant une situation de fortune très aisée, probablement M. Chevreul, le doyen des étudiants de France, âgé de 102 ans.

Peptones pepsiques de Chapoteaut.—Une bonne peptone, pour être assimilable, doit remplir les conditions suivantes :

Emploi de viande de bœuf de première qualité, sans muscle, ni grasse; rejet absolu de la viande de cheval.

Digestion de cette viande de bœuf avec la pepsine, dialysée pure, jamais par les acides seuls.